

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Réunion du Conseil d'Administration  
Du 26 juin 2024 à 18 heures, salle du Conseil Municipal

## COMPTE-RENDU

Ont assisté à la séance : Mme Sylvie VINCENT, Vice-présidente, MM. Patrick FLOQUET, Joël GROSJEAN et Olivier SIMONIN

Représentants des associations : Mmes Françoise PIGENEL (association AIR), Sylvie CONRAUX (UDAF), M. Yonny LUCAS (ADAVIE), Mmes Joëlle HUMMEL (Vittel Accueil), Isabelle COLLIN (FMS) et M. Pierre-Alex JACQUEREZ (Secours catholique).

Excusés ayant donné procuration : M. Franck PERRY, Président, à Mme Sylvie VINCENT, Mme Stéphanie BRENIER (association l'Escale) à M. Joël GROSJEAN.

Excusés : Mme Denise MAIRE, Mme Véronique GROSSIER, M. Didier FORQUIGNON, Mme Christine PÊCHEUR (Croix Rouge Française).

Secrétaire de séance : M. Joël GROSJEAN.

Après avoir présenté les excuses de Monsieur le Président pour son absence, Sylvie VINCENT, en sa qualité de Vice-présidente, assure la présidence de la séance.

### **1) Approbation du compte rendu de la séance du 26 mars 2023**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 26 mars 2024.

### **2) RESSOURCES HUMAINES – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL**

Suite à la réorganisation du fonctionnement du CCAS dans la perspective de l'ouverture de France Services à l'étage de la maison ressources, le service des finances de la ville est amené à accompagner l'agent nouvellement recruté pour le former et effectuer les tâches relatives à la comptabilité du CCAS.

Aussi, il convient d'organiser cet accompagnement dans le cadre d'une convention de mise à disposition de personnel de la ville de Vittel à son CCAS.

Cette mise à disposition est prévue du 15 avril 2024 jusqu'au 30 septembre 2024.

La ville versera à l'agent la rémunération correspondant à son grade ainsi que toutes les charges y afférentes et le CCAS de Vittel remboursera à la ville le montant total des rémunérations ainsi que les frais d'assurance, au prorata des heures effectuées pour le compte du CCAS.

Après avis favorable du comité social territorial réuni le 18 juin 2024, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve les termes de la convention ci-annexée, et autorise Monsieur le Président à la signer.

### **DISPOSITIF CHANTIERS DE JEUNES - ÉTÉ 2024 – DEMANDE DE SUBVENTION**

Depuis plusieurs années, le CCAS organise des chantiers jeunes durant la période estivale afin de permettre à des jeunes vittellois âgés de 14 à 17 ans de financer un projet personnel en contrepartie d'activités réalisées et encadrées au sein de la collectivité. Le CCAS ayant reçu 40 candidatures en 2024, il est proposé d'augmenter la capacité d'accueil à 30 jeunes (5/jeunes/semaine), au lieu de 24 les années précédentes, sur une période de 6 semaines, du 08 juillet au 16 août 2024.

Il est rappelé que ce dispositif intitulé « argent de poche » a pour objectifs de :

- Impliquer les jeunes dans la vie de la collectivité dans une démarche éducative,
- Responsabiliser les jeunes en les informant sur les droits et devoirs du citoyen,
- Inciter au respect du patrimoine communal en faisant participer les jeunes à sa rénovation,
- Lutter contre l'oisiveté des jeunes durant la longue période estivale,
- Initier les jeunes au monde du travail et au respect,
- Sensibiliser les jeunes sur les relations qui se jouent au sein d'un groupe.

À l'issue du chantier, chaque jeune reçoit une gratification sous forme de bons d'achats ou d'un versement direct au prestataire désigné dans son projet. Compte tenu de l'inflation et des retours des participants lors des précédentes sessions, il est proposé d'augmenter le montant du bon d'achat à 150 € au lieu de 120 € précédemment.

D'un montant total évalué à 23 908€, cette action peut être financée par la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges, pour un montant sollicité de 5 850 €, dans le cadre de sa politique d'aide aux temps libres.

Madame la Vice-Présidente précise que ce montant comprend les frais de personnel - une animatrice et un job d'été - ainsi que le matériel comme la peinture, les EPI, les vêtements et chaussures...

Elle ajoute que ce dispositif est très apprécié des services techniques de la ville, notamment pour les gros travaux de peinture (barrière, bancs...)

Sylvie CONRAUX demande si ce dispositif s'adresse uniquement aux vittellois.

Madame la Vice-présidente répond par l'affirmative en précisant que de nombreux dossiers sont arrivés cette année. Dix n'ont pas été retenus pour l'avoir déjà fait l'année dernière. Le privilège étant donné aux premières demandes et selon leur disponibilité les semaines proposées.

- Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,
- Approuve la reconduction en 2024 du dispositif chantiers jeunes dans les conditions ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à solliciter le financement de cette action auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges,
- Autorise la Vice-présidente à signer les conventions à intervenir entre le CCAS, le jeune et son représentant légal.

### **3) MUTUALISATION DES ACHATS D'ÉNERGIE – CONVENTION AVEC WIKIPOWER**

Les Françaises et les Français sont depuis plusieurs mois confrontés à une crise énergétique d'ampleur qui impacte leur pouvoir d'achat, leurs déplacements et leur quotidien. Avec la disparition progressive des tarifs régulés, la volatilité du marché peut frapper tous les types de consommateurs, et notamment les plus précaires.

Les communes peuvent intervenir en matière de lutte contre la précarité énergétique dans la continuité des dispositifs nationaux existants. Cette intervention des communes est la plupart du temps menée par les centres communaux d'action sociale (CCAS).

Aussi, et dans la poursuite du questionnaire réalisé l'an dernier, le CCAS de Vittel s'est engagé dans une démarche de mutualisation des achats d'énergie au bénéfice des habitants.

Après consultation de divers prestataires, la SAS ENERGES, dont la dénomination commerciale est WIKIPOWER, propose de réaliser gratuitement des prestations d'accompagnement pour un achat groupé d'énergies.

Les groupements d'achats envisagés portent sur l'achat des fournitures d'électricité verte, gaz et pellets, sachant, pour les pellets, qu'il est nécessaire de réunir au minimum 150 foyers pour pouvoir organiser une mise en concurrence des fournisseurs.

L'achat groupé se déroule en trois phases :

- Information et pré-inscription,

Madame la Vice-présidente explique que le retard des travaux et de livraison du matériel, oblige l'agent d'accueil de la maison ressources et les 2 agents de la communauté de commune, à partager le même bureau dans un espace réduit avec de nombreux usagers. Les conditions de travail sont donc compliquées.

#### Bilan insertion RSA

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le CCAS de Vittel a accompagné **104 bénéficiaires du RSA soit 67 vittellois et 37 personnes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Terre d'Eau.**

Sur ces 104 personnes, 36 **sont en veille** car leur situation ne nécessite pas un accompagnement renforcé : en attente d'ouverture de nouveaux droits, aidant familial, difficultés majeures de santé, marginalité) et 68 **sont en mobilisation sociale** avec besoin d'un accompagnement pour s'engager dans un parcours d'insertion, se mobiliser et lever certains freins avant d'envisager un projet d'accès à l'emploi.

Les référentes ont enregistré **25 fins de mission** depuis le début de l'année pour les motifs suivants :

- 8 personnes ont trouvé un emploi
- 5 personnes ayant ouvert des droits à la retraite
- 3 personnes ayant déménagé
- 3 personnes n'ouvrent plus de droits au RSA
- 2 personnes réorientés vers un référent France Travail
- 2 personnes réorientés vers un référent RSA socio professionnel
- 1 personne est décédée
- 1 personne ayant ouvert des droits au chômage

Sylvie VINCENT exprime les très bons résultats du travail des Conseillères en Economie Sociale et Familiale du CCAS, ce qui est également souligné par la MSVS du Conseil Départemental des Vosges.

Sylvie CONRAUX demande si le chiffre de 104 bénéficiaires évolue.  
Sylvie VINCENT répond que ce chiffre reste stable.

Madame la Vice-présidente informe les membres du Conseil d'Administration de plusieurs projets du CCAS actuellement en cours :

#### 1) Tournage d'un court-métrage :

Dont le thème porte sur le regard des autres. Projet incluant les bénéficiaires du RSA, les seniors, et les jeunes de la mission locale, regroupant 15 participants au total. Ils écrivent plusieurs scénarios. L'ambiance est bonne, l'émulation du groupe est palpable, tous enthousiastes et motivés. Plusieurs scènes seront tournées en extérieur à Vittel : gare, bar, parc thermal et par ce la bienfaisance) La diffusion à l'Alhambra aura lieu le 27 septembre 2024. Ce projet est financé par la conférence des financeurs. Un article de presse est à venir.

#### 2) Sortie à Nancy :

Le 20 juin dernier, un groupe de 50 personnes s'est rendu au jardin botanique le matin, à Villers lès Nancy et l'après-midi, visite du musée des beaux arts. Une très belle journée pour tous.

#### 3) Baptême de plongée :

Trois Personnes participant aux GPS (Gouters Pratique Seniors) ont effectué un baptême de plongée avec le Subaqua club.

#### 4) Bourse au permis :

- Mise en concurrence des fournisseurs,
- Souscription des participants à l'offre négociée.

La prestation de WIKIPOWER est entièrement gratuite, tant pour le CCAS que pour les participants, la société se rémunérant sur les fournisseurs.

Les autres conditions d'intervention sont décrites dans la convention figurant en pièce jointe.

Madame la Vice-présidente ajoute qu'il s'agit de reproduire le même principe que pour la mutuelle communale. Le groupe gère la communication avec l'aide de la ville et des permanences seront tenues à la maison ressources. Elle précise également que groupe étant plus axé sur les énergies vertes, pour l'instant, le fioul n'est pas concerné, plus tard peut-être. Elle confirme que 150 foyers devront adhérer au dispositif, toutes énergies confondues.

Considérant l'intérêt de cette convention au profit des vittelloises et vittellois, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Approuve les termes de la convention à intervenir avec la société SAS ENERGES pour l'organisation d'achats groupés d'énergies,
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention et tout document y afférent

**4) Communication des décisions prises par monsieur le Président conformément à la délibération du 30 juin 2020 par laquelle le conseil d'administration a délégué certains de ses pouvoirs au Président en application de l'article L.123-21 du code de l'action sociale et des familles**

Bilan des aides facultatives attribuées depuis le 1<sup>er</sup> mars 2024 :

Nature de l'aide	Nombre de demandes	Signature	Montant accordé
Aide au transport	1	Vice-présidente	5,65 €
Aides alimentaires	3	Vice-présidente	212,91€
Aide carburant	3	Vice-présidente	170 €
TOTAL			388,56 €

Bilan des élections de domicile depuis le 1<sup>er</sup> mars 2024 :

	Nombre de domiciliations	Nouvelles demandes	Fin d'élection de domicile	Motif de la fin d'élection de domicile
<b>Au 28 février 2023, le CCAS enregistrait 17 domiciliations</b>				
Mars	17	0	0	
Avril	16	1	2	Logement stable / radiation
Mai	16	0	0	
Juin	15	1	2	Logement stable / décès

Madame le Vice-présidente précise que l'aide au carburant a été attribuée pour des déplacements afin de se rendre à des rendez-vous de type entretien d'embauche. Elle rappelle également le principe des domiciliations et notamment l'obligation faites aux bénéficiaires, de venir chercher leur courrier régulièrement, ou d'appeler, sous peine d'être radiés s'ils restent 3 mois consécutifs sans donner de nouvelles.

**5) INFORMATIONS**

France Service, qui partage le bureau de l'accueil du CCAS/Maison Ressources, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020, va déménager à l'étage d'ici le mois de juillet. L'inauguration est prévue le 6 septembre 2024 à 16h00.

Budget voté pour 10 bourses cette année, déjà 7 dossiers. Deux jeunes ont renoncé en 2023, ces 2 bourses sont donc réattribuées pour 2024. Au total 12 bourses sur 2024.

En l'absence d'autres questions et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 40.

Vittel, le 27 juin 2024

Le secrétaire de séance



Joël GROSJEAN

Le Président,



